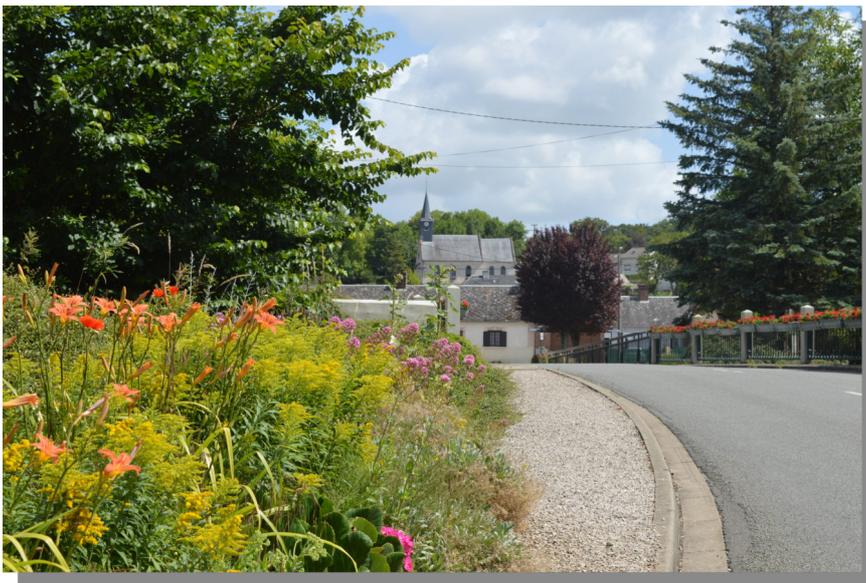


La Vie Amplier

N°46
1^{er} semestre 2020



Dans notre Commune

Nouveaux horaires de mairie et de permanences :

Mardi, de 10h à 12h et de 17h à 19h
(permanence des Adjointes, de 18h à 19h)

Jeudi, de 17h30 à 19h
(permanence du Maire, de 18h à 19h)

Coordonnées du Maire : 03.21.22.15.40 ou 06.73.58.96.58

Coordonnées des adjoints :

Chantal de Lamarlière : 03.21.48.50.74 Didier Verrièle : 03.22.32.96.93

Coordonnées de la Mairie : 03.21.48.50.43 mairie.amplier@free.fr

Le site internet de la Commune sera mis en ligne, courant septembre 2020.



**Fermeture congés
été
Du 11 au 27 août
2020**

Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à venir se présenter en Mairie.



RATICIDE

Pour éviter la prolifération de rats dans notre Commune, la Municipalité met du raticide, à disposition des administrés.

Retrait en Mairie



ZONE DÉCHETS VERTS

L'accès à la zone sera autorisé, en présence de Jean, notre employé communal, les **mardi et jeudi, de 16h à 16h30**



Concours des Maisons Fleuries

Le jury passera prochainement dans le village. Le magasin Vilmorin de Doullens est fermé. Les personnes qui ont encore des bons, en récompense du concours 2019, peuvent s'adresser en Mairie et recevront un autre bon d'achat lors de la remise des prix du concours 2020.

Etat civil

Mme Mireille BECQUET, ancienne institutrice, est décédée le 8 mars 2020, à Amplier.

Le conseil municipal

Vous avez élu votre nouveau conseil le 15 mars 2020

Maire : Hubert TASSENCOURT

Adjoints : Chantal de LAMARLIERE et Didier VERRIELE

Les conseillers municipaux : Mickaël BACQUET, Jean-François SAGOT, Christine BALANZAT, Emmanuel BRASSEUR, Patrice BAJUS, Michel OPERLE, Elise VIARD et Charlotte GROSSEMY



Ces 3 derniers mois ont été marqués par la crise sanitaire COVID 19.

La priorité a été de respecter les mesures de protection. Nous savons que la solidarité s'est organisée dans le village et remercions chacun d'entre vous. Nous espérons que cette endémie s'atténue et poursuivons pour le moment les recommandations préfectorales pour la santé de tous. Les réunions municipales ont eu lieu à huis clos avec les mesures de protection.

L'ensemble du conseil renouvelle ses remerciements aux conseillers sortants et à Thierry François, Maire de notre commune de 2001 à 2020. Il ne nous a pas été possible d'organiser une manifestation amicale, nous le regrettons et nous le ferons dès que possible dans de bonnes conditions. Nous remercions par ailleurs, M. Cottin, secrétaire de Mairie, qui a cessé ses fonctions le 31 mars 2020.

Les délégués aux syndicats intercommunaux ou EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Ils ont été nommés lors de la réunion du 4 juin 2020 :

- **SIAHOS** : Délégués titulaires : Hubert TASSENCOURT, Jean-François SAGOT et Elise VIARD
Délégués suppléants : Mickaël BACQUET et Michel OPERLE
- **Syndicat des Eaux ORVILLE** : Patrice BAJUS et Emmanuel BRASSEUR
- **SIVOSS de Pas-en-Artois** : Délégué titulaire : Mickaël BACQUET ; Déléguée suppléante : Charlotte GROSSEMY
- **Syndicat des établissements médico-sociaux de Doullens** : Chantal de LAMARLIERE et Christine BALANZAT

Composition des commissions communales

Commission BUDGET : Patrice BAJUS, Emmanuel BRASSEUR, Michel OPERLE, Jean-François SAGOT et Didier VERRIELE

Commission ENVIRONNEMENT URBANISME : Patrice BAJUS, Charlotte GROSSEMY, Didier VERRIELE et Elise VIARD

Commission VOIRIE BATIMENTS : Mickaël BACQUET, Christine BALANZAT, Emmanuel BRASSEUR, Chantal de LAMARLIERE et Michel OPERLE

Commission SERVICES A LA POPULATION : Christine BALANZAT, Charlotte GROSSEMY, Chantal de LAMARLIERE et Elise VIARD

Commission COMMUNICATION : Mickaël BACQUET, Christine BALANZAT, Patrice BAJUS et Chantal de LAMARLIERE

Le Maire est membre de droit de chaque commission constituée.

Les réalisations, les projets...

Espace jeux fitness

Le projet a été initié en 2001 et mené avec persévérance par Thierry François et Mr Cottin.
Ce terrain a été acheté par la Commune après décision préfectorale.

Une première phase de travaux est en cours d'aménagement : le terrain de pétanque, les jeux pour petits et l'espace Fitness.
Un appareil de Fitness, des barrières et portes restent à installer.



Ce terrain a été pensé et conçu pour agrémenter la vie dans notre village et doit être préservé afin que chacun puisse en profiter.

Le projet a été financé à hauteur de 80 % par : l'État, le Département et la Communauté de Communes.

Pour cela, un règlement sera affiché. La pratique du vélo et les jeux de balles y sont interdits et peuvent se faire sur la place Jules Lefebvre. Les animaux ne sont pas admis même tenus en laisse pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Pour le moment nous demandons de ne pas marcher sur les plates bandes engazonnées.

Urbanisme : PLUI

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois élabore un Plan Local d'Urbanisme (PLUI) qui remplacera, à terme, la carte communale adoptée en 2016. Le projet de PLUI a été arrêté le 5 décembre 2019. S'en est suivie une phase de consultation des Communes et des Personnes Publiques Associées (Etat, Chambre d'Agriculture...) pour avis officiel. Suite à cette consultation, une enquête publique sera prochainement réalisée, afin de présenter le projet aux habitants,

Aménagement foncier

Le remembrement est en cours. Les remarques des agriculteurs exploitants et propriétaires ont été prises en compte. Nous sommes dans l'attente d'un nouveau projet.

Les projets du nouveau Conseil

- **Accessibilité** : Le Conseil Municipal souhaite mettre la priorité sur les travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, à la Mairie.
- **Logement communal** : les travaux de réhabilitation s'achèvent, la location pourrait être proposée à la fin des travaux.
- **Rue de l'église** : résolution des problèmes de pression d'eau, en lien avec le Syndicat des Eaux
- **Marais** : gestion et entretien, en lien avec la Communauté de Communes, contrôle de la sécurité du petit pont
- **Cimetière** : aménagement et règlement
- **Petit AMPLIER** : projet d'assainissement collectif avec Terramesnil
- **Aménagement de la voirie** : travaux de borduration...

Boîte à livres

Nous avons opté pour installer une étagère en Mairie pour mise à disposition des livres adultes ou enfants lors des permanences. Si vous avez des livres à proposer, vous pouvez déjà les amener en Mairie. Pour le moment, nous devons respecter les mesures COVID et vous informerons des possibilités de mise à disposition en septembre.

Le principe ? Lorsque la boîte à livres est installée, chacun peut y déposer ou emprunter/prendre un livre librement. La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.



ACTUALITÉS

COVID 19

Les recommandations de la préfecture concernant la troisième Phase de dé-confinement du 22 juin 2020 sont affichées en mairie. **Les rassemblements de plus de 10 personnes ne sont toujours pas autorisés dans les lieux publics.** Le port du masque et la distance physique sont toujours recommandés.

Masques et SHA Les masques offerts par la région ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Les personnes n'ayant pas retiré leurs masques et flacons offerts par la Commune, peuvent encore venir les chercher en Mairie.

Les masques tissus offerts par la Communauté de Communes sont désormais disponibles. Nous pouvons les porter au domicile des personnes qui ne peuvent se déplacer, merci de téléphoner en Mairie ou aux Maire et Adjoints.

La distribution des livres offerts aux enfants d'Amplier scolarisés au SIAHOS est annulée. Les livres seront remis aux enfants lors des permanences de Mairie ou amenés au domicile.

Le 14 juillet Suite aux dernières recommandations préfectorales, un dépôt de gerbe au monument sera organisé à 12 heures (à minima avec les mesures barrières comme pour le 8 mai).

Vigilance sécheresse

Par communiqué de presse daté du 29 mai 2020, M. Le Préfet a placé notre département en situation de vigilance « sécheresse », il appelle les citoyens, les collectivités et les professionnels à réduire les usages de l'eau qui ne sont pas indispensables, afin de porter atteinte à la ressource en eau, patrimoine commun et bien précieux pour chacun.



Info !

Les prélèvements d'eau potable du 2 avril 2020 ont révélé une eau conforme aux exigences de qualité en vigueur, pour l'ensemble des paramètres mesurés.



Le Monument aux Morts a été restauré en décembre 2019. Nous attendons une aide de la Région de 30 %.

Les syndicats intercommunaux

Ils se réuniront prochainement avec les nouveaux délégués élus.

Nous vous informerons des autres présidences dans notre prochain journal.

SIAHOS : Syndicat Intercommunal Amplier Halloy Orville Sarton (écoles : bus -cantine-garderie) : Président : Alain Debureaux maire d'Orville et Vice-président : Jean François Sagot, conseiller délégué d'Amplier

Les Campagnes de l'Artois à votre service

Siège communautaire : 1050 avenue François Mitterrand 62810 AVESNES LE COMTE
03/21/220/200 **Horaires** : 9h-12h30 14h-17h

Le nouveau conseil communautaire sera mis en place en suite des élections municipales, mi juillet 2020. Chaque Commune-membre est représentée par son Maire, en qualité de délégué titulaire, et par son 1^{er} adjoint, en qualité de délégué suppléant.

Nous vous invitons à consulter le site : <https://campagnesartois.fr/>

- Le projet d'achat de **défibrillateur** initié en 2018 par Amplier a été confié à la com de com afin de répondre à un appel à projet groupé, qui a permis un financement de 50 % du matériel et des formations . Pour apprendre les gestes qui sauvent, des formations seront organisées gratuitement pour les personnes intéressées. Nous vous informerons dès que les dates seront proposées.
- Les centres de loisirs fonctionneront cet été avec les mesures de protection recommandées. La com de com recherche des animateurs. Les séjours colonies ont été annulés. Informations sur <https://campagnesartois.fr/animations/jeunesse> Pour info, quelques places sont encore disponibles sur le site d'Orville.
- La 2ème édition du **Trail de la Kilienne** aura lieu le samedi 19 septembre 2020 à Pas-en-Artois. Inscriptions en ligne jusqu'au 16 septembre 2020. Inscriptions sur place possible uniquement pour les courses jeunes et les randonnées pédestres (pas pour les trails adultes).
- **Médiathèque intercommunale**, rue des platanes, 62810 BERLENCOURT LE CAUROY L'accès à la médiathèque, la consultation sur place et les emprunts sont gratuits. Chaque usager peut emprunter: 3 livres, 1 DVD, 1 CD, pour une durée de 1 mois.
- **Les horaires d'ouverture** : **Mardi** 9h15 >12h30 , **Mercredi** 9h30>12h30 13h30>17h00
Samedi9h30>12h30 13h30>17h00
- **Les collections proposées** : Albums jeunesse, Romans, Mangas, Bandes dessinées, CD, DVD, Documentaires, Presse, Livres en gros caractères et textes lus.

Les associations du Village

Comité d'animation

Les fêtes et cérémonies publiques sont limitées à 10 personnes jusqu'aux nouvelles recommandations. La fête du village ne peut pas être programmée sous sa forme habituelle. Nous ajusterons au mieux selon les recommandations préfectorales, les propositions et disponibilités des bénévoles.

L'assemblée générale est reportée en septembre. Nous vous en informerons dès que possible. Nous souhaitons faire évoluer l'animation du village avec les projets de tous. N'hésitez pas à rejoindre le comité que nous souhaitons indépendant et complémentaire au conseil municipal. Nous vous invitons à nous transmettre vos suggestions et disponibilités.

Le mot du président de la société de Pêche

Année particulière avec le Covid 19...

L'ouverture faite, nous étions confinés les jours suivants et la Fédération Nationale de pêche a interdit le loisir Pêche...

Ce n'est que le 11 mai que l'interdiction était levée mais en prenant soin des mesures barrières...

Dès le 15 mai un rempoissonnement a été fait pour une bonne reprise des pêcheurs...

La société a fait en sorte de rattraper les 2 remises de truites qui n'ont pas pu être effectuées pendant les premières mesures de confinement...et un rempoissonnement supplémentaire a dû être ajouté...de façon à ce que les pêcheurs ne soient pas lésés et retrouvent le plaisir de leur loisir pêche...

La fête de la pêche qui devait avoir lieu début juin a été interdite...

Pour ceux qui seraient intéressés, il est à signaler que des travaux importants d'aménagement ont été réalisés sur la rivière Saint Pierre pour y réhabiliter les frayères...Un bon but de promenade...

Avec le « NO KILL » (rejet du poisson dans l'eau) sur le parcours de Sarton à Orville, la société espère retrouver les truites sauvages qu'on a connues...D'ailleurs les pêcheurs en prennent...c'est la récompense de nos efforts...

Bonne pêche à nos pêcheurs et bien sûr en continuant d'observer les mesures barrières car le Covid 19 est toujours là...

Environnement et qualité de vie

Opération Hauts de France propres

Le 7 mars 2020, 10 volontaires se sont déployés sur une partie des routes et chemins du village pour ramasser tous les déchets dispersés dans la nature. En 2 heures de temps, ce sont deux remorques représentant une cinquantaine de sacs poubelle de déchets soit environ 600 kg qui ont été collectés et apportés à la Déchetterie de Pas en Artois.

Il y avait principalement des déchets plastiques (bouteilles, emballages, bâches agricoles), de la ferraille, des pneus, des meubles... De même, environ 150 canettes et bouteilles de verre ont été déposées dans les conteneurs à verre.

Pour ceux qui n'ont pas pu participer ce jour-là, il reste des kilomètres de chemin pour l'an prochain. L'opération sera renouvelée en mars 2021.



DESTRUCTION DES CHARDONS ET MAUVAISES HERBES

Comme tous les ans, la destruction des chardons et mauvaises herbes ainsi que la taille des haies sont obligatoires **pour le 14 juillet**. La responsabilité en incombe à l'exploitant ou à l'utilisateur du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire usager.

Dans un souci de « mieux-vivre ensemble », il est demandé à chacun, dans le respect de la quiétude du village,

- d'éviter utilisation des outils motorisés et tondeuses, le dimanche après 12h ;
- De limiter la circulation des 2 roues et quads, dès lors que les tours de village sont intempestifs et inutiles ;
- De respecter le voisinage ;
- D'essayer de limiter les aboiements des chiens,
- De contribuer à la propreté du village.

***Merci à tous pour votre contribution personnelle
qui améliore le bien-être collectif !***

OPAH : Amélioration de l'habitat :

Vous avez un projet d'économies d'énergie, d'isolation, de travaux d'adaptation ?

Vous pouvez vous informer à la permanence de Pas-en-Artois, **sur rendez-vous**, les :

Mercredi 8 juillet, mercredi 22 juillet, et mercredi 26 août 2020, de 14h à 17h.

N° vert 0 800 002 862

**La boîte à idées existe toujours !
N'hésitez pas à venir déposer vos idées en Mairie !**

